

Ce document est rédigé sur les bases des recommandations ministérielles pour l'accueil de la petite enfance dédiées dans le guide de la DGCS, publié le 30 Août 2020.

Ce protocole contient les différentes actions qui peuvent être effectuées au sein de la Ludothèque, soit le retour et le prêt de jeux.

1. Le retour des jeux et le prêt se constituera de la façon suivante :

Tous les retours de jeux se feront au sein de la ludothèque avec des rendez-vous pris au préalable par les parents par le biais de l'appel téléphonique le Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi entre 14h15 et 17h15 et par mail. Ces rendez-vous se feront toutes les 15 minutes avec 1 adhérent. L'adhérent pourra rester dans la ludothèque 30minutes.

Un sens de circulation sera mis en place à partir de l'entrée dans les locaux de l'Espace Enfance Jeunesse- Simone Veil.

L'entrée se fera dans le hall d'accueil. Dans cet espace, seront mis à disposition les sur-chaussures si le public ne désire pas enlever ses chaussures.

Une fois devant la porte de la Ludothèque, les enfants auront la possibilité de se laver les mains au lavabo dans la salle de bain du multi-accueil.

Pour les adultes, une bouteille de gel hydro alcoolique sera mise à disposition devant la porte de la Ludothèque.

- ▶ Lieu : Dans la Ludothèque
- ▶ Affichage mis à disposition dans la ludothèque et les espaces d'accueil :
 - ▶ Affiche du ministère sur les gestes barrières :
 - Masque pour les enfants de plus de 11 ans
 - Distance de 1 mètre entre chaque personne
 - Lavage des mains : au savon pour les enfants, et au gel hydro alcoolique pour les adultes uniquementCette affiche sera aussi bien dans le hall d'entrée que sur la porte de la Ludothèque.
 - ▶ Affiche sur l'endroit où déposer les jeux qui se fera sur le bureau.
 - ▶ Fléchage dans les locaux : dans le hall, dans le couloir et dans la Ludothèque
- ▶ Communication autour de la possibilité de retour des jeux sortis, de la réouverture du service et de la possibilité de venir dans ce lieu pour les nouveaux adhérents :
 - ▶ Appel
 - ▶ Mail
 - ▶ Site internet de la CCVG
 - ▶ Flyers
- ▶ Produit à prévoir pour l'organisation :
 - ▶ 3 bouteilles de gel hydroalcoolique :
 - 1 à l'entrée de la ludothèque,
 - 1 sur le bureau dans la ludothèque,
 - 1 dans l'espace
 - ▶ 1 Boîte de masques dans la ludothèque (ce sera au public d'amener son masque)
 - ▶ 2 boîtes de mouchoirs :
 - 1 sur le bureau
 - 1 dans l'espace au même endroit que le gel hydro alcoolique
 - ▶ 1 bouteille de désinfectant avec 2 lingettes
 - ▶ 2 lingettes pour pouvoir désinfecter le bureau où seront déposés les jeux retours
- ▶ Tous les publics pourront être accueillis avec 10 personnes maximum dans les locaux
- ▶ Lors du retour des jeux, **pas de jeux sur place**

- ▶ Respect d'une **quarantaine** pour les jeux :
 - ▶ **5 jours de quarantaine**
 - Les jeux seront désinfectés et vérifiés entre le Mardi de la semaine suivante après le dépôt des jeux
 - ▶ Les jeux seront stockés au niveau du coin bébé et la salle sera aérée
 - ▶ L'espace choisit pour la quarantaine permet la continuation des ateliers du Relais
- ▶ Le coin imitation sera fermé.

2. Rester vigilants et prévenir en cas de Symptômes COVID-19

Dès l'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 avant la venue sur les lieux ou après, prévenir la Communauté de communes Vienne & Gartempe.

- ▶ Si l'enfant présente des symptômes évoquant le COVID-19 tel que :
 - ▶ Une température supérieure à 38°
 - ▶ Une toux
 - ▶ Des difficultés respiratoires
 - ▶ Des troubles digestifs
 - ▶ Une altération de l'état général
- ▶ Si l'adulte présente des symptômes tel que :
 - ▶ La température supérieure à 38°
 - ▶ Une perte de l'odorat ou du goût
 - ▶ Des douleurs musculaires et/ou maux de tête inhabituels